

Parlement des territoires,

Une instance de coopération inédite



Parlement des territoires,

Ce samedi, Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de la Métropole, a réuni, pour la troisième session du Parlement des territoires, près de 110 maires et présidents d'intercommunalités issus de huit départements (l'Aude, l'Aveyron, le Gard, l'Hérault, la Lozère, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, et le Gers), au château de Castries. Les élus ont confirmé leur engagement à poursuivre leur démarche de coopération territoriale solidaire et inédite, au service de la solidarité entre monde rural, urbain et péri-urbain.

Les élus ont partagé ensemble leur analyse des impacts de la réforme territoriale. « Cette dernière les conforte dans la conviction que l'instauration d'un dialogue territorial est indispensable, non seulement pour défendre les intérêts des territoires qu'ils représentent mais aussi pour mener des projets communs sur des sujets d'intérêt partagé ».

Le tourisme, la culture, le développement du littoral, la santé, la promotion des produits locaux ou encore la structuration de la filière bois sont autant de thématiques de coopération qui ont été évoquées par les élus présents et sur lesquelles ils se sont engagés à renforcer leurs coopérations, au service de l'intérêt général du grand territoire, de son attractivité et de sa qualité de vie.

L'ensemble des élus ont décidé de défendre conjointement la production locale viti-vinicole pour que sa promotion à l'international monte en puissance et pour qu'elle prenne toute sa place dans l'avenir aux côtés de grands événements nationaux et internationaux tels que le Tour de France. Une lettre sera adressée en ce sens à l'organisation du Tour de France.

Parlement des Territoires : une instance de coopération inédite

C'est à l'initiative de Philippe Saurel, qu'est né le Parlement des Territoires en mars 2015. L'objectif : construire une instance de coopération territoriale, au service de la solidarité du monde rural, urbain et péri-urbain, et au-delà des territoires administratifs définis, pour leur préférer l'échelle la plus pertinente possible.